



## AVIS D'APPEL A CANDIDATURES

Projet : **Gouvernance Régionale des Aires Protégées en Afrique de l'Ouest – FED/2018/399-509**

Titre : **Appel à candidatures pour cinq (05) bourses dédiées exclusivement aux étudiants de l'Université Senghor d'Alexandrie (Egypte)**

Date de publication : **29 juin 2022**

Date de clôture : **29 juillet 2022**

### **1. Contexte**

L'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) est une union de Membres composée de gouvernements et d'organisations de la société civile. Elle offre aux organisations publiques, privées et non-gouvernementales les connaissances et les outils nécessaires pour que le progrès humain, le développement économique et la conservation de la nature se réalisent en harmonie. Créée en 1948, l'UICN s'est agrandie au fil des ans pour devenir le réseau environnemental le plus important et le plus diversifié au monde. Elle compte avec l'expérience, les ressources et le poids de ses 1.300 organisations Membres et les compétences de plus de 13.000 experts. Elle fait aujourd'hui autorité au niveau international sur l'état de la nature et des ressources naturelles dans le monde et sur les mesures pour les préserver. Nos experts se divisent en six Commissions, dédiées à la sauvegarde des espèces, au droit de l'environnement, aux aires protégées, aux politiques économiques et sociales, à la gestion des écosystèmes, et à l'éducation et la communication.

A la suite d'évaluations menées par l'UICN dans le cadre du Programme pour la biodiversité et la gestion des aires protégées (BIOPAMA), il est clairement établi que l'offre de formation et le nombre de cadres formés sur les questions de gestion des aires protégées sont très limités dans la région Afrique de l'Ouest. Pendant ce temps, les enjeux de conservation et les pressions sur la biodiversité sont sans cesse grandissants et se complexifient davantage. Il est également noté que la grande majorité des cadres en poste dans les aires protégées sont issus de formations de base en aménagement forestier et/ou exploitation forestière et/ou gestion de la faune. L'insuffisance de compétences ciblant spécifiquement la gestion des aires protégées limite la capacité des pays à mettre à la disposition des sites des cadres suffisamment qualifiés dans le domaine pour assurer l'efficacité de la gestion des aires protégées.

Afin de contribuer à relever le niveau et la disponibilité de l'expertise régionale en matière de gestion des aires protégées, l'UICN, à travers la composante 2 du Programme d'Appui à la Préservation de la Biodiversité, à la Gouvernance Environnementale et aux Changements Climatiques (PAPBio) intitulée « Gouvernance Régionale des Aires Protégées en Afrique de l'Ouest », envisage la mise en place d'un dispositif régional d'accompagnement de la formation de cadres dans les domaines de la gestion intégrée des aires protégées et du changement climatique.

Le projet, financé par l'Union Européenne au profit des Etats membres de l'UEMOA et la CEDEAO, lance un appel à candidatures pour six (06) bourses de Master d'un montant de 5.000 Euros chacune dédiées à des étudiants de l'Université Senghor d'Alexandrie en Egypte pour des cursus de formation de niveau Master. Ce montant inclue la prise en charge de toutes les dépenses prévues jusqu'à la validation du diplôme de Master.

## **2. Objectif**

L'objectif de présent appel à candidatures vise à sélectionner cinq (05) récipiendaires de bourses de formation de niveau Master de l'Université Senghor d'Alexandrie en Egypte afin de contribuer à renforcer les compétences des gestionnaires des aires protégées ou accroître la disponibilité de l'expertise dans le domaine au sein des Etats de l'Afrique de l'Ouest.

## **3. Profil recherché**

Les candidats devront :

- Justifier d'un cursus académique en adéquation avec le Master ciblé;
- Etre titulaire d'une Licence ou d'un Master 1 ou équivalent en Environnement, Géographie, Aménagement et gestion des aires protégées, Agronomie ou dans un domaine connexe leur permettant de s'inscrire en Master 2 ciblé.

## **4. Les critères d'éligibilité des étudiants**

Les candidats devront :

- Justifier d'une inscription à un programme de Master M2 à l'Université Senghor d'Alexandrie en lien avec les domaines spécifiés plus haut au moment de l'attribution de la bourse ;
- Justifier d'une expérience professionnelle d'au moins 5 ans ou d'un diplôme universitaire dans le domaine de l'environnement;
- Être ressortissant d'un pays de l'Afrique de l'Ouest ou de la Mauritanie ;
- Porter un projet de recherche en lien avec la problématique de gestion des aires protégées, la protection de la biodiversité, la lutte contre la criminalité environnementale ou le suivi écologique.
- Pouvoir démontrer de cofinancements suffisants si le coût de la formation dépasse le montant de la bourse.

## **5. Dossier de candidature**

Les candidats sont invités à soumettre leur dossier de candidature contenant :

- Une attestation d'inscription, à un programme de Master 2 à l'Université Senghor d'Alexandrie qui répond aux critères d'éligibilité, qui sera demandée avant l'attribution définitive de la bourse ;
- Une lettre de motivation ;
- Un CV détaillé ;
- Une copie de l'attestation du diplôme requis ;
- Une copie des relevés de notes de Licences (L1, 2 et 3) et Master (M1) ;
- Un sujet de recherche qui sera traité pendant le stage de fin de formation du Master ainsi qu'une lettre de recommandation d'un enseignant-chercheur qualifié pour superviser et encadrer les travaux ;
- Les détails de la contribution financière supplémentaire, au besoin.

Les attestations d'inscription au Master M2 devront mentionner la date de la rentrée académique 2022-2023. Les offres reçues pourraient être évaluées avant la date de clôture. Aucune offre reçue après la date limite de l'avis d'appel ne sera considérée.

Les bourses seront attribuées aux bénéficiaires sur la base d'une évaluation :

- a. De la pertinence du programme de Master 2 et du projet de stage de fin de formation vis-à-vis des objectifs du projet ;
- b. De la pertinence de l'expérience professionnelle vis-à-vis de la thématique de la gestion des aires protégées.

Les candidatures doivent être envoyées au plus tard le 01 août 2022 à 23 heures 59 (UTC-GMT) par email en un fichier unique en format PDF (à nommer selon le format suivant : BOURSE-MASTER-USenghor\_UICN-GouvernanceRégionale\_NOM\_Prénom) à l'adresse [paco@iucn.org](mailto:paco@iucn.org). En objet « Gouvernance Régionale des Aires Protégées : BOURSE-MASTER USenghor ».

Les candidatures féminines sont fortement encouragées.